

A l'attention de l'**Association Alouette**

Paris le 18 mars 2024

Chère Présidente, chère Amie,

Le projet « **Aide à la Scolarisation d'Enfants Défavorisés** » que vous avez adressé à La Voix De l'Enfant pour 2023, a été présenté au Comité de Pilotage du mois de mars 2024 du Programme DEMAIN.

Ce projet en lien avec l'éducation des enfants, axe fortement soutenu par le programme DEMAIN, a été retenu. Le Comité de Pilotage vous accorde la somme de 3.000 € (trois mille euros) pour sa réalisation.

Vous trouverez ci-joint la Convention établissant ce partenariat. Nous vous prions de bien vouloir nous la retourner, dûment paraphée et signée en 2 exemplaires.

Bien à vous

Patrick d'Hérouville

Morgane SEZALORY